

Mise en veille automatique de 19 000 postes informatiques aux HCL

Sanitaire

Date de publication : 29 août 2025

Généralités

Objectif :

L'objectif est de diminuer l'empreinte environnementale du numérique dans l'ensemble des HCL, en particulier les consommations énergétiques.

En 2022, la Direction des Services Numériques engage un travail menant à la structuration et mise en œuvre d'un plan de sobriété numérique sur tous les champs d'action possibles: achats, usage, données, fin de vie.
Ce plan, évolutif, fait l'objet de mesures d'impact et de communication aux parties prenantes.
Une action spécifique aux consommations énergétiques a été menée.

Etapes de mise en oeuvre

Dans le cadre du plan de sobriété numérique, il a été décidé de déployer sur tout le parc informatique la mise en veille automatique ou mode "économie d'énergie" des matériels informatiques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
Ainsi, les 19 000 postes informatiques des HCL suivent les paramétrages suivants :

- De 7h et 18h : l'écran s'éteint au bout de 20 minutes d'inactivité, l'ordinateur se met en veille au bout de 60 min.

- De 18h à 7h : l'écran s'éteint au bout de 10 minutes, l'ordinateur se met en veille au bout de 15 min.

Les postes de supervision (suivi d'équipements techniques, monitoring patients, salles d'accueil, …) n'ont pas subi de modification des paramètres afin de rester allumés.
Les postes de travail fixes utilisés à distance (télétravail) ainsi que les postes Easily « procédures dégradées ou postes de secours » éteignent uniquement leur écran après 10 minutes d'inactivité.

Essaimage

Les principaux leviers

Comprendre les impacts environnementaux du numérique, les rendre "visibles".

Les principaux freins

L'établissement

Date de mise en œuvre : 7 octobre 2022

Durée du projet : 12 mois

Hospices civils de Lyon (HCL) 69002

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Face aux impacts environnementaux liés au parc informatique et aux usages du numérique, les équipes se sont mobilisées pour installer un premier plan de sobriété numérique, qui évolue chaque année.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

9/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

A considérer

Des compétences en interne

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Peu

Des équipements, du matériel

Peu

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Il s'inscrit dans la politique RSE de l'établissement et la politique de sobriété numérique.

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Réduction des consommations énergétiques.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Satisfaction des professionnels engagés dans la démarche.

Sur les usagers : Non applicable

Sur l'organisation : Impacts positifs

Il rend visible la question de la sobriété numérique et permet à l'organisation d'évoluer en faveur de consommation plus raisonnable.

Sur le médico-économique : Non applicable